



CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JANVIER 2021 A 20H

Conseillers présents : Daniel BÉGUET, Valérie BERNARD, David RENAUD, Denise VOLLAT, Thierry LADREYT, Mohammed BARBOUCHA, Serge BOURDIN, Tom CHRISTIN, Christine CHURY, Laure DE FILPO, Sandrine MARILLET, Pierre MENUT, Mathieu MONTESINOS, Corinne SABONNADIÈRE

Conseillère excusée : Bérangère LUCI (donne pouvoir à Valérie BERNARD)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures en présence des conseillers énumérés ci-dessus.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 04 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil Municipal approuve, à 15 voix POUR, le compte-rendu de la séance du 04 décembre 2020.

2 – PROGRAMME DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : MODIFICATION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT - DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire rappelle que l'étude de Diagnostic Assainissement sur la Commune va aboutir à un programme pluriannuel de travaux. Il rappelle également la délibération du 06 novembre 2020 décidant d'augmenter la part variable de l'assainissement de 0,12 € HT/m³.

Compte-tenu des travaux à programmer sur les années à venir, il convient donc d'augmenter la part variable de l'assainissement.

Monsieur le Maire indique également que, faute d'un montant de redevance suffisant, l'Agence de l'Eau ne versera pas de subvention pour les projets de la Commune.

Ainsi il est proposé d'augmenter la part variable de l'assainissement de 0,21 € HT/m³.

Après discussion, le Conseil Municipal décide, à 15 voix POUR, d'augmenter la part variable de l'assainissement de 0,21 € HT/m³.

3 – TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LÉGALITÉ : AVENANT A CONVENTION – DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'une convention entre le Préfet de l'Ain et la Commune avait été signée le 09 janvier 2017 et concernait la mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec les services de la Préfecture.

Il signale que cette convention avait été conclue pour une durée de trois ans, reconductible d'année en année. En ce début d'année, les services de la Préfecture ont indiqué qu'un avenant était nécessaire pour la poursuite de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Le Conseil Municipal autorise, à 15 voix POUR, le Maire à signer un avenant à la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec les services de la Préfecture.

4 – MISSION D'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR DIVERS AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE - DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les projets d'aménagement et de sécurisation sur la RD 19, à proximité du cimetière et dans le carrefour de la rue du Bugey et de la Vallée Bleue, à proximité du groupe scolaire.

Afin de réaliser une étude de faisabilité, la commune a sollicité l'appui de l'Agence Départementale d'Ingénierie. Cette étude de faisabilité prévoit la réalisation d'esquisses graphiques pour l'aménagement et la sécurisation de deux projets, des estimations sommaires des propositions des entreprises et la tenue de réunion de présentation des projets. Le montant total de cette étude de faisabilité est de 1 350 € HT.

Après étude du dossier, le Conseil Municipal autorise, à 15 voix POUR, le Maire à signer la convention de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude de faisabilité pour divers aménagements de voirie.

5 – MISSION D’ASSISTANCE A MAÎTRISE D’OUVRAGE POUR UN PROJET DE SÉCURISATION DE FALAISE - DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu’il est nécessaire de procéder à la réalisation d’ouvrages de protection contre les chutes de rochers sur les secteurs de la Craz, de Chateland et de Seyssel.

Afin de réaliser une mission d’assistance à maîtrise d’ouvrage, la commune a sollicité l’appui de l’Agence Départementale d’Ingénierie. Cette mission prévoit notamment l’assistance à la consultation de bureaux d’études, le suivi administratif du marché de maîtrise d’œuvre et le suivi technique des études. Le montant total de cette prestation d’assistance à maîtrise d’ouvrage est de 8 100 € HT.

Après étude du dossier, le Conseil Municipal autorise, à 15 voix POUR, le Maire à signer la convention de mission d’assistance à maîtrise d’ouvrage pour un projet de sécurisation de falaise.

6–INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

6-1 Commission des travaux

Il est précisé que la commission des travaux se réunira fin janvier 2021.

Un point est fait sur les travaux en cours :

Restaurant du Point Vert

Il est rappelé que suite à la visite des locaux, des travaux d’entretien ont été décidés : nettoyage de la hotte, modifications au niveau des installations électriques. Des travaux ont été réalisés par les employés communaux notamment la réfection de la chambre froide.

Le contrat de gérance a été signé avec le nouveau gérant. Celui-ci ne veut pas conserver le bar extérieur mis en place par un précédent gérant, ce bar extérieur sera démonté.

Mise en accessibilité du bâtiment de la Mairie

Les travaux se poursuivent : Les travaux pour le ragréage des sols ont débuté.

En ce qui concerne le plafond des halles de la mairie, les plaques posées ne sont pas ignifugées. Une solution devra être trouvée.

Un avenant a été signé pour le changement de fenêtres au deuxième étage du bâtiment.

Les archives déposées, pour l’instant, au deuxième étage de la mairie devront être déplacées afin de poursuivre les travaux à cet étage.

Compte tenu notamment du retard annoncé pour les travaux de l’ascensoriste, le calendrier initial de fin de travaux ne sera pas respecté.

Démolitions d'une maison située Grande rue et d'une grange située Rue du Centre

Les travaux de démolition sont terminés mais les travaux pour l'aménagement des espaces ont pris du retard. Ceux-ci devraient reprendre prochainement.

Démolition du silo situé Rue du Pont

Dès que les documents de transfert de propriété seront établis, les travaux de démolition seront réalisés.

Restaurant scolaire

Compte tenu des conditions climatiques, la réalisation de la fresque a été reportée.

Mise en place d'un pressoir

Le projet de mise en place d'un pressoir à l'entrée Nord de la Commune suit son cours. La mise en place de plots se fera prochainement.

Camping du Point Vert

Une fuite a été constatée sur une toiture terrasse d'un bâtiment du Camping du Point Vert. Un devis a été demandé.

Projet de construction de nouveaux vestiaires

Une rencontre avec les dirigeants du Football Club Serrières Villebois et les architectes aura lieu dans les prochaines semaines.

L'estimation du montant des travaux à réaliser est de l'ordre de 350 000 €.

Adhésion au Service de Conseiller en Énergie Partagée

Suite à la décision prise lors de la précédente séance d'adhérer au service de Conseil en Énergie Partagée du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain, le syndicat indique que le plafond annoncé dans le courrier du 19 octobre 2020 est atteint.

La demande d'adhésion de la Commune est donc mise sur une liste d'attente.

6-2 Commission de l'environnement

Ambroisie

Des ateliers d'information à distance pour les référents ambroisie seront organisés au cours du mois de janvier 2021 et de février 2021.

L'adjointe à l'environnement et un conseiller municipal y participeront.

Présentation de sanitaires autonettoyants

Un responsable d'une société commercialisant des sanitaires autonettoyants est venu en mairie.

La mise en place de ces sanitaires pourrait être envisagée, de façon chronologique, dans différents lieux de la commune :

- Stade Jean Christin
- Rue du Pont à proximité du silo
- Zone verte
- Place de la Mairie.

Ces installations seront posées sur des lits de sable. Un devis devrait parvenir dans les prochains jours.

En ce qui concerne le site de l'Avent, l'installation de toilettes sèches serait mieux appropriée au site.

6-3 Commission de la communication

Restaurant Scolaire

A partir du mois de février 2021, le logiciel « ROPACH Cantine » sera mis en place pour les inscriptions au Restaurant Scolaire.

Des informations ont été transmises aux familles le 31 décembre 2020 et le 04 janvier 2021.

L'acquisition d'un ordinateur et d'une imprimante sera nécessaire pour la gestion des commandes de repas et pour les diverses impressions nécessaires au fonctionnement de ce service.

Commission cantine

Les représentants des communes partenaires et les parents des trois groupes scolaires se sont réunis le jeudi 07 janvier 2021.

Un bilan des questionnaires transmis aux familles a été fait.

Le problème du bruit a été évoqué. Ce problème de correction acoustique sera étudié. La Société ayant déjà réalisé une correction acoustique dans la salle de réunions de la Maison des Associations sera contactée.

Groupe scolaire

Compte tenu de la proximité des logements construits par Ain Habitat, les enseignants ont demandé la mise en place de films occultant sur les fenêtres de l'école maternelle.

Bulletin municipal

L'épreuve du bulletin municipal sera vraisemblablement transmise le samedi 09 janvier. Cette épreuve devra être relue et corrigée le plus rapidement possible.

Site Internet

Une réunion avec le nouveau prestataire aura lieu le jeudi 14 janvier 2021 à 18 heures.

6-4 Stade du Charmieux

Un conseiller fait remarquer que sur le parking du Stade du Charmieux, des bennes et des gravats y sont entreposés.

Un contact sera pris avec la Société implantée à côté du Stade du Charmieux afin de libérer les lieux.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Vendredi 12 février 2021 à 20 heures

